

## CHAPITRE XXII.—PRIX\*

### SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
ARTICLE SPÉCIAL: Activités de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre en matière de contrôle des prix, des loyers et des approvisionnements.....	798		
SECTION 1. PRIX DE GROS DES DENRÉES... Sous-section 1. Revue historique du mouvement des prix de gros.....	807 807		
		Sous-section 2. Relations, en temps de guerre, entre les prix de gros des produits de la ferme et ceux de toutes denrées.....	808
		SECTION 2. COÛT DE LA VIE.....	810
		SECTION 3. NOMBRES-INDICES DES VALEURS MOBILIÈRES.....	816
		SECTION 4. NOMBRES-INDICES DU RENDEMENT DES OBLIGATIONS.....	818

Pour fins d'analyse statistique, les prix des denrées sont habituellement divisés en deux groupes principaux: prix de gros et prix de détail. Le terme "de gros" n'est pas pris à la lettre et les cotes des producteurs primaires, des manufacturiers et des spéculateurs aussi bien que les prix de gros réels sont souvent compris dans ce groupe. Les marchés intéressés à ces cotes sont d'habitude des marchés bien organisés et souvent très sensibles. Ils réagissent aux changements des conditions commerciales et monétaires. C'est pourquoi les prix de gros sont utilisés de préférence dans le calcul de nombres-indices sensibles des prix qui reflètent les réactions des prix aux facteurs économiques.

Les prix de détail représentent un marché plus diffus et sont moins sensibles. Il y a ordinairement un écart de plusieurs mois entre ces prix et les prix de gros. Toutefois, les prix de détail sont importants au point de vue statistique parce qu'ils indiquent les fluctuations du coût de la vie et, en mesurant l'étendue du revenu, les changements qui s'opèrent dans le degré d'aisance de la communauté.

### ACTIVITÉS DE LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES PRIX, DES LOYERS ET DES APPROVISIONNEMENTS†

La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a pour fonctions de prévenir l'augmentation des prix et du coût de la vie et d'assurer aux civils la suffisance et la distribution équitable des denrées et des services. Les activités de la Commission pendant les deux premières années de la guerre et au début du plafonnement des prix ont été décrites dans l'Annuaire du Canada de 1942 (pp. 735-738). Le présent article, traitant surtout de son expansion en 1943, expose les principes premiers gouvernant le contrôle des prix au Canada et le travail accompli par la Commission en maintenant et en distribuant les approvisionnements aux civils. Une plus ample description des divers aspects du travail de la Commission paraît dans l'introduction du présent annuaire et dans les chapitres sur les Manufactures

\* A moins d'indication contraire, les sections de ce chapitre ont été révisées par H. F. Greenway, M.A., chef, Branche des Prix. Cette Branche compile et publie des statistiques sur les prix et services de gros et de détail, le coût de la vie, les valeurs mobilières et le rendement des obligations. Pour une liste complète des publications de cette Branche, voir au chapitre XXX, section I, sous la rubrique "Commerce Intérieur".

† Préparé par la Section des Recherches, Branche de l'Économie, Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.